

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Voici le texte de la dépêche que S. A. S. le Prince a adressée en apprenant, au cours de sa croisière, la mort du regretté Consul de France de Monaco :

Queenstown, le 12 août 1900.

Monsieur Glaize, Professeur Faculté Droit,
 Montpellier.

La mort de votre frère me cause une véritable peine. Je serai toujours attaché à sa mémoire.

PRINCE DE MONACO.

Nous sommes heureux d'apprendre que sur la proposition de S. Exc. M. le Ministre des Affaires Etrangères du Gouvernement de la République française, viennent d'être nommés dans l'Ordre national de la Légion d'honneur :

A la dignité de commandeur : M. le comte Balny d'Avricourt, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Son Altesse Sérénissime à Paris ;

Au grade d'officier : M. le comte de Lamotte d'Allogny, Chambellan ;

Au grade de chevalier : M. Bernich, Conseiller d'Etat, Inspecteur général des Finances de la Principauté.

M. Gustave Saige, à titre de délégué de la Principauté, a été nommé Vice-Président du Congrès International des Bibliothécaires, réunis au Palais des Congrès, à l'Exposition Universelle de Paris.

Dans le train qui, le surlendemain des funérailles du Roi Humbert, fut si terriblement tamponné à dix kilomètres de Rome, se trouvait S. Exc. M. de Mac Carthy, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. A. S. le Prince.

Dans une lettre particulière qu'il a adressée à S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. de Mac Carthy a fourni d'intéressants et dramatiques détails sur cette catastrophe à laquelle il n'a échappé que par le plus grand et le plus heureux des hasards, ayant pris place dans le premier wagon du train tamponné après avoir hésité un instant à monter au contraire dans le dernier wagon qui fut broyé.

Nous adressons tous nos compliments à M. de Mac Carthy, qui aussitôt après l'épouvantable collision, a été un des premiers à s'empressez auprès des blessés.

Ajoutons qu'avant de quitter Rome, Son Excellence avait adressé à Monaco, pour être transmis à Son Altesse Sérénissime, deux longs et intéressants rapports (avec sept journaux ou documents divers à l'appui), pour rendre compte de sa mission officielle aux funérailles du regretté Souverain d'Italie.

La liste des récompenses à l'Exposition Universelle de Paris vient de paraître. Nous serons

en mesure de publier dans notre prochain numéro toutes celles qui concernent les exposants de la Principauté.

Mû par un sentiment de profonde estime et de fidèle amitié, M. l'Abbé Accica, curé de Saint-Charles, célébrera jeudi 23 août, à 8 heures du matin, en l'église paroissiale de Monte Carlo, une messe funèbre pour le repos de l'âme de M. Paul Glaize, le très regretté Consul de France à Monaco.

M. le Curé de Saint-Charles prie les amis du cher défunt de vouloir bien y assister.

C'est avec un sentiment unanime de regret qu'on a appris la triste nouvelle de la mort de M^e Ernest Bardolet, l'avocat-défenseur bien connu et très estimé dans la Principauté. Parti depuis très peu de temps pour Salornay-sur-Guye (Côte-d'Or), son pays natal, où il avait coutume de passer annuellement ses vacances judiciaires, M^e Bardolet y a succombé après quelques jours de maladie.

Ancien notaire, puis agréé au Tribunal de Commerce de Lyon où il avait laissé les meilleurs souvenirs, le regretté défunt était venu depuis plusieurs années s'installer à Monaco et, en ses laborieuses fonctions d'officier ministériel, s'était rapidement attiré la confiance et la sympathie de tous par son intégrité, son travail et sa grande intelligence des affaires.

Se délassant de ses nombreuses occupations juridiques en cultivant les lettres, M^e Bardolet était à ses heures poète de sentiment délicat, et il venait tout récemment de réunir ses œuvres poétiques en un volume, *La Vie du Cœur*, édité par la Société libre des gens de lettres.

Agé de 60 ans, le défunt n'avait perdu son père que depuis quelques semaines, et quoique depuis lors sa santé inquiétât sa famille et ses intimes, rien ne pouvait faire supposer une fin aussi rapide et aussi prématurée.

Nous joignons nos regrets et nos sincères compliments de condoléance à tous ceux qui, en cette douloureuse circonstance, ont été déjà adressés à la famille de M^e Bardolet, si cruellement éprouvée.

On annonce, d'autre part, la mort à Asnières, près Paris, d'un de nos hôtes d'hiver bien connus, M. le commandant Norès, chef d'escadron en retraite. Le défunt n'était âgé que de 53 ans et les nombreux amis qu'il comptait dans la Principauté ont appris avec regret sa fin prématurée.

Jeudi dernier, vers midi, un incendie s'est déclaré sur les derrières de la villa des Terrasses au Cap d'Ail; appelés par téléphone, six sapeurs-pompiers du poste de la Condamine, conduits par un sous-officier, se sont rapidement portés sur les lieux et ont vigoureusement contribué à éteindre cet incendie déjà combattu par les voisins.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes et on s'est assez promptement rendu maître du feu. Les dégâts ne sont pas très importants et à 4 heures du soir les pompiers regagnaient leur poste.

Vers la même heure, et sans qu'on puisse s'en expliquer la cause, le feu a pris également dans un terrain inculte appartenant au sieur Maccarely, dans le ravin de la Rousse, en bordure sur la voie ferrée. Le sergent de ville Grégoire, secondé par les voisins, a combattu très intelligemment l'incendie qui a été bientôt éteint et vers lequel s'était aussi porté un piquet de pompiers du poste du Casino. Les flammes s'étaient propagées sur une étendue d'environ 50 mètres carrés. Il n'y a eu aucun accident de personne; les dégâts sont insignifiants, se réduisant à des herbes brûlées.

Le sieur Zunino, revendeur à Monte Carlo, faisait boire à l'abreuvoir de la place des Moulins son cheval attelé à une petite charrette. Tout à coup l'animal, probablement piqué par une mouche, fit un écart et partit au galop sur le boulevard des Moulins. En face l'église Saint-Charles, le sergent de ville Laurenti, Magnardi Dominique, domestique, et Pierre Manos, débitant de boissons, se portèrent résolument à la rencontre du cheval emballé et réussirent à l'arrêter, évitant ainsi les accidents qui auraient pu se produire. Il convient de féliciter ces trois personnes de leur courageuse intervention.

Mardi dernier, vers 8 heures du matin, un de nos hôtes qui était descendu à l'hôtel Beau-Site, en prenant son bain au large devant les Thermes Valentia, a été pris d'une syncope, et était en danger de se noyer, quand fort heureusement, M. Nicolas Furgeri, ancien Garde d'honneur, s'est porté à son secours et a réussi à le ramener à terre. M. le docteur Godineau, appelé sur le champ, a prodigué au baigneur les soins que réclamait son état. Cet accident n'a pas eu de suites fâcheuses.

M^{lle} Anne Bognis, domestique, demeurant à la Condamine, s'est rendue au Commissariat de police de son quartier pour y déposer une épingle de cravate en métal doré, ornée de six pierres et d'une perle blanche, qu'elle a déclaré avoir trouvée piquée sur la manche de sa robe, alors qu'elle se trouvait à Monaco sur la place du Palais, parmi la foule qui s'était rendue aux fêtes de Saint-Roman.

M^{me} veuve Stallé, propriétaire de l'hôtel du Littoral, boulevard des Moulins à Monte Carlo, tient à la disposition de son propriétaire, un pigeon voyageur qui s'est réfugié dans son hôtel.

Le pigeon porte fixé à l'une de ses pattes un anneau sur lequel est gravée l'inscription suivante : 28-R-S-00. et sur l'aile droite F. 225.

A la suite de la rupture d'une des conduites d'eau qui desservent le Carnier, la rue Bel-Respiro a, tout à coup, été envahie par une certaine quantité d'eau, accident fort agréable en cette saison, mais qui eût pu dégrader sérieusement la voie publique si l'agent de service n'eut immédiatement averti les intéressés. Grâce à cette ini-

tative, des réparations ont été faites séance tenante, et la rue Bel-Respiro a bientôt repris son aspect habituel.

Les agents de service à la Condamine ont trouvé, en faisant leur tournée, un jeune enfant qui leur était inconnu et qui n'a pu donner son nom, ni l'adresse de ses parents. Ce jeune enfant, conduit au bureau de police y a été gardé jusque dans la soirée et a pu être remis à la mère, la dame F.... Maria, demeurant aux Moneghetti qui, l'ayant en vain cherché pendant toute l'après-midi, a eu enfin l'idée d'aller faire une déclaration au Commissariat de police. Le jeune explorateur, qui est âgé de 3 ans et répond au nom de Jean, avait quitté depuis plusieurs heures le domicile paternel, n'avait pu s'orienter et s'était égaré au coin d'une rue.

On pense avec quelle joie sa mère l'a retrouvé sain et sauf.

Lettre de Paris

Paris, 20 août 1900.

La cérémonie de la remise officielle des récompenses de l'Exposition a été des plus réussies. Ce fut par un temps superbe qu'elle a eu lieu et le programme fixé a été suivi de point en point.

A deux heures et demie, M. Loubet quittait l'Elysée en landau de gala, accompagné par MM. Waldeck-Rousseau, Combarieu et le général Dubois. Dans la seconde voiture avaient pris place M. Demagny et deux officiers de la maison militaire. Le cortège présidentiel, encadré par un escadron de cuirassiers, suit l'avenue Marigny, les Champs-Elysées, l'avenue Montaigne, le pont de l'Alma, le quai d'Orsay, entre deux rangées de curieux qui lui font ovations sur ovations.

Le président de la République pénètre dans l'Exposition par la porte 15, à partir de laquelle les troupes d'infanterie, formant une double haie jusqu'au Château d'Eau, présentent les armes, tandis que tambours et clairons battent et sonnent aux champs.

L'aspect du Champ-de-Mars est curieux ; une foule immense se presse sur le passage de M. Loubet qui, souriant, salue à droite et à gauche.

Au bas de la rampe du Château d'Eau, le landau présidentiel s'arrête ; le président est reçu par M. Picard, commissaire général, entouré de ses collaborateurs, et conduit immédiatement à la salle des Illusions où, dans un éblouissement de lumières, les ministres, M. Millerand en tête, le préfet de police, le corps diplomatique et les différents personnages officiels attendent le chef de l'Etat.

Un appel strident de trompettes ! C'est le signal auquel le cortège officiel doit se rendre à la salle des Fêtes. M. Loubet pénètre dans l'immense vaisseau et s'arrête un instant au haut du grand escalier. Le coup d'œil est imposant. Tribunes, gradins, banquettes, tout fourmille de monde où les uniformes chamarrés voisinent avec les toilettes féminines. Un long couloir, limité dans toute la longueur de la salle par une double haie de gardes municipaux en tenue de gala, mène à l'estrade officielle, que là-bas on aperçoit scintillante, rouge et or ; cette estrade est encadrée par une garde d'honneur composée de soldats de toutes armes : côte à côte, les uniformes de la métropole et les costumes coloniaux, les Sénégalais, les Annamites, les Malgaches, les Dahoméens. A droite de l'estrade, un drapeau tricolore, très grand, très haut, symbolise la France recevant l'Etranger, le Monde.

Mais déjà l'orchestre des concerts Lamoureux et la musique de la garde ont attaqué la *Marseillaise* que tous les assistants écoutent debout. M. Loubet, ayant à ses côtés les présidents des deux Chambres, les ministres et les membres du corps diplomatique, s'est installé sur l'estrade officielle.

Commence maintenant le défilé des drapeaux et bannières des commissariats généraux étrangers et des groupes français. En deux longues théories, qui lentement descendent par le grand escalier, les commissaires vont, tandis que drapeaux étrangers et les bannières corporatives s'inclinent devant le président de la République et qu'éclate la *Marche Héroïque* de Saint-Saëns, se placer dans les deux tribunes spéciales aménagées à droite et à gauche de l'escalier. Sur les marches, s'arrêtent les derniers porteurs de bannières, formant un fond multicolore à l'immense parterre, envahi déjà par la foule des invités.

Les deux discours prononcés par M. le Président de la République et par M. le Ministre du Commerce ont été

accueillis par des bravos répétés. On a particulièrement acclamé le passage où M. Millerand a rendu hommage aux puissances étrangères qui ont participé à l'Exposition.

Puis a eu lieu, pour figurer la distribution des récompenses, la remise du palmarès aux présidents des jurys de chaque groupe. M. Loubet, lui-même remet à chaque président, dont il serre la main, le palmarès richement relié que lui tend M. Picard.

Cette cérémonie terminée, M. Picard fait signe aux chœurs, qui aussitôt entonnent la seconde partie, *Ars et Labor*, de l'hymne de M. Le Borne, suivie de l'incantation du *Roi de Lahore*, de Massenet.

C'est la fin. M. Loubet quitte la tribune officielle, suivi du cortège et sort de l'Exposition par la porte de l'avenue de La Motte-Picquet, salué par une vibrante acclamation de : « Vive Loubet ! Vive la République ! » Les membres du corps diplomatique et les personnages officiels regagnent leur voitures, cependant qu'aux sons de la *Sortie pour orgues*, toccata, de C. Widor, les quinze mille personnes entassées dans la salle des Fêtes s'écoulent au dehors.

L. S.

MARINE ET COLONIES

La perte de la "*Framée*". — La terrible catastrophe de la *Framée* a causé dans tout le monde maritime une émotion qui ne s'est pas encore calmée. Le rapport de M. le vice-amiral Fournier n'avait fait que confirmer les premiers renseignements, sans pouvoir déterminer exactement la cause *déconcertante* de ce lugubre événement. On verra, d'autre part, plus loin, les conclusions de M. le contre-amiral Roustan.

Le lieutenant de vaisseau de Mauduit-Duplessix, commandant de la *Framée*, est mort héroïquement. On sait que la collision aussitôt produite, son navire chavira et que les hommes, qui étaient endormis, moururent comme emprisonnés.

Le commandant de Mauduit resta debout accroché à la muraille de son bateau. Un quartier-maître du *Brennus* parvint à s'approcher de lui et à lui lancer sa ceinture.

Le sauvetage de l'officier était assuré.

M. de Mauduit refusa avec la plus vive énergie :

« Courage ! mes hommes, dit-il en se tournant vers ceux qui surnageaient, tâchez de vous sauver ! » et il fut englouti dans les flots.

Le drame de la *Framée* n'a duré que quelques minutes.

En chavirant sur lui-même, le navire entraîna dans les flots toute une partie de l'équipage qui dormait seuls, les hommes éveillés et plus particulièrement les excellents nageurs purent être sauvés.

La catastrophe s'est produite à soixante-cinq milles dans le sud-est du cap Saint-Vincent, par travers du cap Santa-Maria.

Après la catastrophe, l'amiral Fournier fit faire des recherches jusqu'à trois heures du matin, puis laissa sur les lieux les croiseurs *Dunois* et *Galilée*. Ceux-ci n'ont rien trouvé.

Un service funèbre a été célébré à bord du *Brennus*, pour le repos de l'âme des victimes de la *Framée*.

L'enseigne de vaisseau Epailart et l'officier mécanicien Coupé, comme le commandant de Mauduit-Duplessix, auraient pu se sauver, étant sur le pont au moment de la catastrophe. Ils n'avaient qu'à se jeter à l'eau avant d'être entraînés par la masse de leur bateau : ils ont préféré imiter l'exemple de leur commandant et sont morts en héros.

Ajoutons que le Conseil d'enquête auquel il appartenait de faire le rapport suprême sur la perte de la *Framée*, a été réuni à Toulon, sous la présidence du très distingué contre-amiral Roustan. Ce rapport vient d'être adressé à M. le Ministre de la Marine, accompagné de la lettre suivante de M. le contre-amiral Roustan, lettre qui résume le travail de la Commission d'enquête et tire, à l'honneur de la Marine Française, les conclusions de la fatale catastrophe :

« Amiral,

« J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de la Commission d'enquête qui s'est réunie sous ma présidence, conformément à votre ordre, en date du 14 août 1900, pour examiner les conditions dans lesquelles s'est produite la collision survenue entre la *Framée* et le *Brennus* dans la nuit du 10 au 11 courant et établir, s'il y a lieu, les responsabilités engagées.

« Ainsi que l'indique ce rapport, la Commission a été unanime à reconnaître que le *Brennus*, dont la responsabilité ne saurait être mise aucunement en cause, a fait tout ce qui était humainement possible d'essayer pour prévenir l'abordage et en atténuer la gravité.

« Elle croit devoir signaler le sang-froid et la pleine possession de lumière dont l'officier de quart du *Brennus*, M. le lieutenant de vaisseau Dumésnil, a fait preuve, et elle se plaît à constater le calme qui n'a cessé de régner tant à bord du contre-torpilleur qu'à bord du cuirassé.

« S'il était permis d'éprouver un sentiment de consolation en présence d'un pareil sinistre, on le trouverait dans les actes de complet dévouement et d'héroïque abnégation du commandant et des officiers de la *Framée* qui, sans songer un instant à leur propre préservation, ne se sont occupés, jusqu'au dernier moment, que des dispositions à prendre pour assurer le sauvetage des hommes de leur équipage.

« Ce sont là les plus nobles traditions de notre marine et leur stricte appréciation, en de si dramatiques circonstances, peut-être revendiquée, par elle, comme un nouveau titre d'honneur. — ROUSTAN. »

A l'occasion du récent débarquement du contre-amiral Maréchal, appelé au terme de son commandement, l'amiral Fournier a pris l'ordre du jour suivant :

« Au moment où M. le contre-amiral Maréchal va quitter le commandement de l'escadre légère qu'il a exercé avec tant de distinction, le vice-amiral commandant en chef tient à lui adresser ses vifs et affectueux remerciements pour sa précieuse collaboration de deux années pendant lesquelles il a montré de hautes qualités de chef, unies à un dévouement absolu, à une entière fidélité aux devoirs et à une constante abnégation dont il ne cessait de donner le salutaire exemple.

« Sous son habile et fière direction, toujours pleine de bienveillance, l'escadre légère a concouru pour une large part au bon renom de l'escadre de la Méditerranée à laquelle elle fera le plus grand honneur, tant par la perfection de ses manœuvres que pour la belle tenue de ses bâtiments.

« Le commandant en chef est sûr d'être le fidèle interprète du personnel entier de l'escadre en exprimant à l'amiral Maréchal, l'immensité de regrets qu'il laisse derrière lui. Mais il a également à cœur d'associer à ce tribut d'éloges et de regrets les trois commandants des croiseurs cuirassés, à MM. les capitaines de vaisseau Richard d'Abnour, commandant le *Latouche-Treville* ; Dufayau de La Maisonneuve, commandant le *Chanzy* et M. Marin Darbel, commandant le *Pothuau* que l'escadre va bientôt perdre aussi.

« Ces chefs excellents qui ont personnellement contribué à donner à l'escadre légère ses brillantes qualités de manœuvre, de souplesse et d'endurance quittent leur bâtiment avec la satisfaction du devoir vaillamment et brillamment rempli.

« Le commandant en chef se plaît à leur adresser le public témoignage de sa profonde estime et de ses affectueux regrets. »

LETTRES ET ARTS

Les Artistes Musiciens. — L'assemblée générale de l'Association des artistes musiciens a eu lieu ces jours derniers, dans la grande salle du Conservatoire de musique, sous la présidence de M. Charles Le Brun, l'un des vice-présidents. Après quelques mots prononcés à l'ouverture de la séance par M. Le Brun, la parole a été donnée à M. Ch. Callon pour la lecture de son rapport sur les travaux du comité pendant l'année 1899. Ce rapport, des plus intéressants et des plus documentés, a été souvent interrompu par de nombreuses marques d'approbation. Il est fait mention dans ce rapport de l'augmentation incessante du revenu de l'Association, laquelle, grâce à cette augmentation distribuée annuellement, soit en pensions, soit en secours, une somme de 137,000 fr. Parmi les passages les plus applaudis, notons les remerciements adressés aux généreux donateurs dont la collaboration financière est si utile à l'Association. De nombreux vides se sont produits dans les rangs de la société ; il convient de citer, entre autres, les noms de MM. Lamoureux, Altès, Lhôte, de Balaschoff, Bannelier, O'Kelly, Rabaud, et du jeune et déjà célèbre Henry Kartun,

décédés depuis la dernière assemblée générale. L'assemblée a accueilli avec la plus grande émotion le passage consacré à la mémoire de M^{me} la comtesse de Franqueville, femme du Président de la Société. Avant de procéder au scrutin pour les élections des membres du comité, le président a remercié et félicité M. Callon pour son travail remarquable. Après quoi, le scrutin ayant eu lieu, ont été nommés membres du comité : MM. Dancla, Augé de Lassus, Rougnon, Guilbaut, de Saint-Quentin, Veyret, Girod, Chevillard, Wetge, Nadaud, Malherbe, Henry Noël, Vernaelde, Constant Pierre, Evette et Jules Cohen.

La Maison de Molière. — En attendant de se réinstaller dans leur immeuble remis à neuf, les Sociétaires de la Maison de Molière en sont réduits à continuer de théâtre en théâtre, leurs pérégrinations à travers Paris.

La Comédie-Française qui, pour sa dernière soirée sur la rive gauche a joué *Ruy Blas*, vient de prendre définitivement possession du Nouveau-Théâtre, où elle débute par *Adrienne Lecouvreur*.

Au-dessus de l'entrée de la rue Blanche, on pouvait voir un cartouche bleu et or, dû au décorateur Jambon, avec cette date : « 1680 » et en dessous : « Comédie-Française ».

Un rideau neuf a été également mis en place, et toute la journée des voitures de déménagement ont fait la navette entre l'Odéon et le Nouveau-Théâtre, transportant costumes, tapis, sièges et accessoires de toutes sortes. Le mobilier de l'administration a été provisoirement déposé dans un hôtel voisin, où seront installés, jusqu'à nouvel ordre, les services administratifs.

Quant aux décors, ceux des pièces qui vont être immédiatement jouées ont été transportées sur la scène du Nouveau-Théâtre ; mais ce n'a pas été sans de sérieuses difficultés pour les plus importants.

Il a fallu, en effet, comme il n'y a pas d'entrée spéciale, faire passer les plus grands châssis par la salle du Casino et auparavant par l'entrée commune au Casino et au Nouveau-Théâtre, que seule une légère cloison partage en deux et autour de laquelle voisinent curieusement les affiches illustrées du music-hall et celles de la Comédie.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Les trains lourds aux Etats-Unis. — Les Américains ont pris, et avec raison, l'habitude d'augmenter considérablement la capacité de leurs wagons à marchandises et le poids de leurs trains : cela assure une économie très importante dans les frais proportionnels de traction et diminue l'encombrement des voies. Nous trouvons une nouvelle preuve de ce que nous avançons dans les conditions d'exploitation d'une ligne nouvelle construite par la fameuse compagnie Carnegie entre Conneaut, sur le lac Erié, et ses hauts fourneaux de Pittsburgh, ligne de 244 kilomètres construite pour ainsi dire exclusivement pour le transport des minerais. Le poids utile de chacun des trains qui circulent sur ce chemin de fer n'est jamais inférieur à 777 tonnes, et il ne s'agit là que d'une moyenne, puisque les trains de retour sur Conneaut sont presque toujours vides. On a vu des trains qui ont atteint le poids formidable de 1,580 tonnes, et pourtant la voie offre, sur un tiers de sa longueur, des rampes de 6 millimètres par mètre. On emploie à la traction de ces trains les énormes locomotives bien connues, pesant 77 tonnes sur les roues motrices, et encore doit-on les aider au moyen de machines de secours.

Déplacement de l'Observatoire magnétique du Parc Saint-Maur. — Les recherches de M. Edler, de Berlin, ayant prouvé que les tramways électriques troublent les observations des appareils magnétiques situés à une distance inférieure à 12 ou 13 kilomètres, on a décidé de transférer l'Observatoire magnétique du Parc Saint-Maur à Valjoyeux, près de Villepreux (Seine-et-Oise).

Les champignons vénéneux. — M. Pietro Pellegrini, de Pise, publie, dans la *Revista d'Igiene*, les résultats de ses recherches sur le poison des champignons vénéneux, résultats qui peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

1° Le poison des champignons se dissout facilement dans l'eau, et l'extrait aqueux conserve longtemps son action vénéneuse, qui reste intacte presque pendant onze mois ;

2° Cette action vénéneuse n'est amoindrie ni par la dessiccation des champignons, ni par la chaleur ;

3° Les mammifères et les oiseaux présentent une grande sensibilité au poison des champignons, même à faible dose ; au contraire, ce poison reste sans action sur les reptiles et en général sur les animaux à sang froid ;

4° L'action du poison se manifeste très nettement quand on injecte celui-ci sous la peau ; les injections sous-cutanées constituent par suite le meilleur moyen d'être fixé sur le caractère vénéneux ou non des champignons frais ou secs du commerce ;

5° On constate chez les animaux soumis fréquemment à des injections de ce genre la production d'une certaine immunité ;

6° Le sérum de ces animaux peut servir comme remède dans les cas d'empoisonnement ;

7° Le contact avec le sérum ne détermine aucun changement dans le poison ; il s'agit donc dans l'action antitoxique du sérum d'une simple neutralisation.

Fontaine lumineuse sans eau. — Elle a fonctionné dans une des « attractions » du Trocadéro. Elle est arrêtée momentanément. Mais, en tous cas, à cause de son originalité, elle mérite bien une courte mention.

L'eau coûte cher, à Paris, et avoir une fontaine sans eau, c'était déjà faire un bénéfice certain. On avait fait les devis pour une série de jets d'eau de six à sept mètres de hauteur. On recula devant la dépense. On consulta M. G. Trouvé, qui chercha, et, comme d'habitude, mit vite la main sur une solution à ce problème original. Voici ce qu'il a combiné :

On creusa d'abord un vaste bassin à fond incliné vers la salle. Au-dessous, on installa un puissant ventilateur mù par l'électricité, et, au centre, un gros tube pour figurer l'ajustage de la fontaine. Une lampe électrique à arc envoie, dans ce tube central, des rayons réfléchis à angle droit. Tout était prêt ; il ne manquait plus que l'eau jaillissant du tube. On en fit à bon marché. La lumière électrique, au lieu d'illuminer l'eau de tout le monde, éclaire splendidement des jets serrés de grains de riz mêlés de mica et de clinquant soufflés par le ventilateur. L'air soulève cette poussière dorée et argentée à grande hauteur ; elle retombe ensuite dans le bassin où elle est reprise par le courant d'air, et ainsi toujours. Au-dessous de l'ajustage, un disque mobile, muni de verres colorés, fait varier les teintes de toutes ces parcelles brillantes.

L'illusion est complète et l'on s'imaginerait, vraiment, avoir devant les yeux une des fontaines lumineuses de 1889 ou de 1900. C'est très ingénieux. Recommandé pour les villes qui manquent d'eau !

L'origine de l'eau du Gulf-Stream. — M. Cleve a présenté devant l'Académie des Sciences de Stockholm des vues nouvelles sur l'origine du Gulf-Stream, vues dont nous empruntons l'analyse à *Die Natur*.

Sous la désignation d'eau du Gulf-Stream, les hydrographes comprennent l'eau de l'océan Atlantique septentrional qui renferme environ 35 p. 100 de sel ; cette désignation vient de ce que l'on pensait que cette eau provenait du Gulf-Stream, c'est-à-dire du courant superficiel qui prend naissance dans le golfe du Mexique. Or l'étude de la répartition géographique des organismes du plankton a conduit M. Cleve à considérer cette manière de voir comme fautive, au moins pour la plus grande partie de « l'eau du Gulf-Stream », cette eau venant bien plutôt, selon lui, de la côte ouest de l'Afrique et devant, par conséquent, être amenée par un courant sous-marin.

Le nombre des formes du plankton est considérable ; dans son travail, M. Cleve s'occupe surtout de la répartition des espèces suivantes : *corycaeus rostratus*, *clausocalanus arcuicornis*, *acartia elausii*, *centropages typicus*, *dictyocysta etegans*, *undella caudata*, etc. Il montre que les formes qui se trouvent sur une étendue importante suivent la partie est de l'océan Atlantique ou la côte d'Afrique entre les Açores et l'Europe et, suivant ensuite les courants des Antilles et de la Floride, paraissent s'unir aux formes venant de la

partie est de l'océan Atlantique pour gagner ensuite l'Islande et même le Spitzberg.

M. Cleve pense que l'« eau du Gulf-Stream », coulant d'Afrique vers les Açores et l'Europe, s'étant à l'Ouest jusqu'à atteindre la côte d'Amérique ; elle incline ensuite au Nord vers l'Islande et le canal des Feroë. De mars à mai, le plankton typique s'étend le long du 50^e degré de latitude Nord, depuis l'Amérique jusqu'à l'Angleterre ; en juin, il atteint l'Islande pour s'étendre ensuite vers l'Ouest jusqu'au Groenland où quelques exemplaires gagnent le détroit de Davis en octobre. Les autres espèces suivent le courant vers l'Islande septentrionale en septembre ; d'autres gagnent le Spitzberg où on les trouve déjà en août.

VARIÉTÉS

Causerie Bibliographique

LES BATEAUX SOUS-MARINS. Historique, par F. FOREST et H. NOALHAT. — Un vol. in-8°, de 385 pages, avec figures ; Paris, Dunod, 1900. — Prix : 12 fr. 50.

Dans la Préface que M. A. Saissy a écrite pour ce livre, nous trouvons un extrait d'une lettre de l'amiral Aube, qui rappellera aux lecteurs toute l'histoire de cette campagne entreprise par l'ancien ministre de la Marine en faveur des petits bateaux et des sous-marins, campagne que M. Saissy avait vulgarisée auprès du grand public, et qui nous paraît avoir été abandonnée si malencontreusement,

« Déjà, écrivait l'amiral Aube, le torpilleur, visible le jour, invisible ou à peu près la nuit, s'est imposé comme le pivot de la défense des côtes, et, en nombre suffisant, il assure cette défense... Quelle action décisive n'auront donc pas les torpilleurs toujours invisibles ! je veux dire les torpilleurs sous-marins, les *Goubets*, les *Gymnotes*, les *Srènes* ; et pour cette action décisive, qu'ont-ils besoin de réaliser le *Nautilus* de Jules Verne ? Tels quels, tels surtout que les feront les progrès assurés de demain, quand on voudra ces progrès, ils ont vaincu ! Et alors que deviennent les prévisions fondées sur la mise en ligne des cuirassés monstres, des croiseurs cuirassés ; tous, de par leur cuirasse, de vitesse inférieure de 2 nœuds au moins ! Ils attesteront l'habileté industrielle de nos ingénieurs ; mais encore plus le manque d'intuition, cette qualité maîtresse des hommes d'État. Depuis l'invention de la vapeur et de l'hélice, cinq marines de guerre ont été tuées, non par la guerre, mais par le manque d'intuition de l'avenir. Celle que nous mettons en chantier aujourd'hui ira les rejoindre, encore plus stérile qu'elles. Qui sait ? Ayant préparé l'effondrement de la France...

Toute force militaire doit être organisée en partant d'un principe supérieur. Comment se fera la guerre qui est son but unique ? La première question qui se pose est donc : Que sera une guerre navale dans l'avenir ? Sera-t-elle offensive ou défensive ou toutes les deux à la fois ? Cette guerre sera avant tout défensive. C'est donc les instruments de la défensive qu'il faut préparer, organiser, rendre le plus effectifs possible. Or c'est moins encore à organiser les instruments de la guerre offensive que la Marine consacre les millions qui lui ont été votés, qu'à la création de mastodontes qui n'ont ni vitesse pour se mouvoir, ni dents pour mordre, ni même, en dépit de leurs puissantes armures, le moyen de se défendre et qui, d'ailleurs, ne vivront de leur vie propre, celle dont ils sont capables, que dans cinq ou six ans, c'est-à-dire quand tout sera fini. »

Tout fait prévoir qu'après quelques efforts encore, et quelques leçons de choses payées plus ou moins cher par quelque puissance maritime, — espérons que nous n'aurons pas nous-même fait cette coûteuse démonstration, — les idées de l'amiral Aube prévaudront.

Hier encore, la navigation sous-marine était une utopie ; c'est à présent un problème aux trois quarts résolu.

Dans vingt ans, il y aura des cartes sous-marines aussi complètes que les cartes terrestres, où les profondeurs seront décrites. On saura les roches, la faune et la flore de ces eaux profondes ; la géologie des bas-fonds, les lois qui régissent la configuration du sol sous-marin seront déterminées.

Le concours ouvert, il y a deux ans, au ministère de la Marine, pour l'élaboration d'un projet de torpilleur

sous-marin, semble marquer le centenaire des premières tentatives sérieuses de navigation sous-marine faites, en France, par Robert Fulton, en 1797.

A quel point les inventeurs sont-ils aujourd'hui plus près de la solution de ce problème passionnant, de quelle façon s'en sont-ils rapprochés, quelles étapes ont marqué la route parcourue, quelles difficultés ont été surmontées, et comment elles l'ont été, c'est ce que les lecteurs trouveront dans le consciencieux ouvrage de MM. Forest et Noalhat, à qui l'amour du sujet traité n'a pas fait défaut.

Dans une première partie, les auteurs font l'histoire de la navigation sous-marine suivant la marche et les progrès de la science nautique, et décrivent les succès-appareils construits en chaque pays depuis un siècle environ.

La deuxième traite des conditions multiples de la navigation sous-marine, et résume les indispensables principes de stabilité, de direction et de force motrice dont il doit être tenu compte dans l'établissement d'un sous-marin.

Nous ne devons pas redouter, dirons-nous avec les auteurs, les meurtriers engins et les découvertes guerrières, car c'est sur de telles découvertes que se fondera la paix universelle future; et alors les pêcheurs, les ouvriers de marine, les plongeurs de tous métiers sous-marins devront des garanties vitales à ces mêmes navires, construits primitivement pour détruire des existences.

MAN, PAST AND PRESENT, par A.-H. Keane. — Un vol. in-8°, de 584 pages, avec 3 figures et 12 planches hors texte, de la Cambridge geographical series, Cambridge University Press; Cambridge.

Dans l'ouvrage que voici, M. Keane, dont nous avons déjà signalé à nos lecteurs un excellent volume publié sous le titre d'*Ethnology*, entreprend de décrire les races humaines actuelles, en les rattachant au passé. M. Keane considère l'homme actuel comme dérivé d'un précurseur qui s'était déjà répandu sur toute la surface du globe à l'époque pléistocène. Cet homme primitif ne s'est différencié en races qu'après ses migrations. On doit donc trouver à la base des quatre races humaines principales, éthiopique, mongolique, américaine et caucasique, le même ancêtre.

Celui-ci devait se rapprocher beaucoup du pithécantrophe de Java qui, sans combler absolument la lacune entre l'homme et le chimpanzé par exemple, constitue pourtant une forme intermédiaire très importante.

On remarquera que la région indo-malaise d'où provient le pithécantrophe est une de celles où, au point de vue de climat, l'homme a pu le plus facilement prendre naissance. Au reste, cet homme primitif marchait droit et savait déjà fabriquer des instruments en pierre; son degré de civilisation était certainement très rudimentaire, et c'est pourquoi partout où l'on trouve les restes des industries primitives, ces restes sont très rudimentaires et se ressemblent beaucoup. Ce n'est qu'après une période sans doute très longue que les premiers hommes, répartis dans des habitats différents déjà, ont commencé à se différencier les uns des autres, et à progresser d'un pas inégal.

A la fin de l'époque paléolithique, les grandes divisions de l'humanité étaient établies dans leurs habitats, où commençaient à s'élaborer leurs civilisations respectives, où se développait le langage et se formait l'alphabet et où les industries diverses prenaient naissance.

Sur ces différentes questions toutefois, M. Keane passe assez rapidement: il s'occupe surtout d'ethnologie, et n'a point beaucoup d'espace à donner au préhistorique. Il distingue 4 groupes ethniques principaux: le noir, le jaune, le rouge et le blanc. En ce qui concerne les nègres, M. Keane est abondamment documenté, et on lira avec grand intérêt la partie qui les concerne; il y a beaucoup plus de variétés dans le groupe noir, beaucoup plus de subdivisions qu'on ne croirait tout d'abord. Même par les caractères anatomiques, par la forme de langage, par la culture, par le tempérament, les noirs diffèrent beaucoup. On peut pourtant établir parmi eux quelques divisions principales; les Soudanais comprenant 3 groupes principaux qui se subdivisent encore, les Bantous, les Négritos, les Bushmen et les Hottentots; les nègres océaniques enfin comprenant les Papouas, les Australiens

et encore les Négritos. On voit que M. Keane rattache sans hésitation la population mélanésique à la race nègre; il y a pourtant bon nombre de formes mixtes dues au croisement des races jaune et noire.

Pour les Mongols, M. Keane les divise en 3 groupes principaux: les Mongols du Sud (le Chinois par exemple), les Mongols océaniques (Java), et les Mongols du Nord (Esquimaux par exemple). Dans la race rouge, nous avons encore un rameau septentrional, un rameau central et un rameau méridional. A propos du premier, M. Keane discute de façon très intéressante les relations de l'Esquimau américain et l'Esquimau européen. De la division caucasique, nous n'avons rien de particulier à dire, et de façon générale nous sommes persuadé que l'ouvrage de M. Keane, très documenté et très varié, recevra le meilleur accueil des ethnologistes. Il est à la fois très renseigné et de lecture très facile.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco, 2, rue du Tribunal.

AVIS

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le quatorze août mil neuf cent, enregistré, M. Joseph SATEGNA, marchand tailleur, demeurant ci-devant à Monaco et actuellement à Nice, a vendu à M^{me} Angèle-Irène DELFINO, épouse autorisée de M. Joseph PREGLIASCO, tailleur, avec lequel elle demeure à Monaco, le fonds de commerce de marchand-tailleur qu'il possédait et faisait valoir à Monaco, rue Caroline, n° 20.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites dans la huitaine de ce jour au domicile à cet effet élu à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, à peine de forclusion.

Monaco, le 21 août 1900.

L. VALENTIN.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco 30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le samedi vingt-cinq août courant, à 2 heures de l'après-midi et jours suivants, s'il y a lieu, dans un appartement au 1^{er} étage d'une maison dénommée Winter Palace, sise à Monaco, quartier de Monte Carlo, boulevard des Moulins, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, consistant notamment en lits complets en bois et en fer, armoires à glace, commodes, toilettes, tables de nuit, glaces, chaises fauteuils, buffets, armoires, tableaux, vaisselle etc., etc.

Cette vente a été autorisée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Supérieur en date du sept août courant, enregistrée.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.

L'Huissier: Ch. TOBON.

AVIS

Par arrêté de Son Exc. Monsieur le Gouverneur Général de la Principauté de Monaco, en date du vingt-quatre juillet mil neuf cent, la Compagnie J.-R. privilégiée *Assicurazione Generali*, Compagnie d'assurances à primes fixes contre l'incendie, sur la vie et transports, fondée en 1831 ayant son siège à Trieste, est autorisée à étendre ses opérations à la Principauté et à y être représentée par M. François BULGHERONI, agent général, chez lequel elle fait élection de domicile.

En se conformant aux dispositions de l'arrêté susdit, le soussigné M. François BULGHERONI, agent général, a déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le quatorze août mil neuf cent, les Statuts de la même Société, dûment enregistrés à Monaco, le onze août mil neuf cent, folio 23, C. 7.

Monaco le 16 août 1900.

F. BULGHERONI.

Chemin de la Turbie, villa Félicité.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 12 au 19 Août 1900

NEWCASTLE, vap. <i>Balmore</i> , angl., c. Farfort,	houille.
SANREMO, yacht à voiles <i>Ami-Lolo</i> , monég., c. Bosio,	sur lest.
ANTIBES, b. <i>Rondinella</i> , fr., c. Augier,	sable.
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	—

Départs du 5 au 12 Août

CANNES, b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	sur lest.
— b. <i>Virginie</i> , fr., c. Brun,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Jean-Baptiste</i> , fr., c. Carlon,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Charles</i> , fr., c. Seytour,	—
— b. <i>Barthélemy-Elisa</i> , fr., c. Davin,	—

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

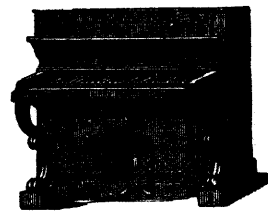
MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

VENTE APRÈS FAILLITE

D'un fonds de commerce de ROBES et MANTEAUX, situé à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

S'adresser à M. Cioco, syndic.

A VENDRE dans de bonnes conditions, une MAISON située rue des Fours n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en 3 ans, à partir de 25 fr. par mois.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann Succursale à la Condamine: 15, rue Louis

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1900